

RCS : ANNECY Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00718 Numéro SIREN : 505 174 755 Nom ou dénomination : 4G
--

Ce dépôt a été enregistré le 09/07/2021 sous le numéro de dépôt B2021/007979

4G
Société par Actions Simplifiée au capital de 100.000 Euros
1783, route de l'Arny 74350 ALLONZIER LA CAILLE

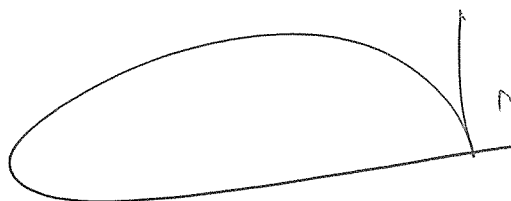
505 174 755 RCS THONON LES BAINS

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

COPIE CERTIFIEE CONFORME

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a vertical line and a small flourish.

 Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	34 497	34 497		1 062
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	12 448	11 427	1 022	1 857
Autres immobilisations corporelles	339 765	161 441	178 324	131 404
Immobilisations corporelles en cours	6 735		6 735	2 420
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	7 520		7 520	7 520
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	400 964	207 364	193 600	144 264
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	458 987		458 987	398 594
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	190 918		190 918	187 800
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	224 819	31 810	193 009	1 058 997
Autres créances	214 498		214 498	88 649
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	100 702		100 702	50 631
Disponibilités	1 521 185		1 521 185	945 954
Charges constatés d'avance (3)	8 195		8 195	9 196
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 719 304	31 810	2 687 494	2 739 821
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 120 268	239 174	2 881 094	2 884 085
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

 Bilan passif

	au 31/12/2020	au 31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	13 330	13 330
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 000	6 667
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	279 799	279 764
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	123 247	238 269
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	526 376	638 029
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (3)	546 102	282 026
Emprunts et dettes diverses (4)		
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 152 175	1 296 303
Dettes fiscales et sociales	192 389	383 992
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	10 600	
Produits constatés d'avance (1)	453 452	283 735
Total	2 354 717	2 246 056
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 881 094	2 884 085
(1) Dont à plus d'un an (a)	172 204	207 665
(2) Dont à moins d'un an (a)	2 182 513	2 038 390
(3) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 281	1 363
(4) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)	7 001 605	6 727 450
Production vendue (services)	646 118	648 556
Chiffre d'affaires net	7 647 723	7 376 006
Dont à l'exportation		
Production stockée	60 393	4 380
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	20 078	25 469
Autres produits	163	14
Total I	7 728 356	7 405 868
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	527	8 285
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	6 972 217	6 504 934
Impôts, taxes et versements assimilés	19 249	15 076
Salaires et traitements	377 571	368 946
Charges sociales	131 624	138 805
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	49 623	54 666
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	9 554	1 600
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	6 321	6 705
Total II	7 566 684	7 099 017
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	161 672	306 851
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 508	126
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	1 508	126
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	2 997	2 890
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	2 997	2 890
RESULTAT FINANCIER (V-IV)	-1 489	-2 764
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	160 183	304 088

Compte de résultat (suite)

	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	17 437	20 504
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total VII	17 437	20 504
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	13 673	2 635
Sur opérations en capital		8 835
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VIII	13 673	11 470
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	3 764	9 034
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	40 700	74 853
Total des produits (I+III+V+VII)	7 747 301	7 426 499
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 624 054	7 188 230
BENEFICE OU PERTE	123 247	238 269
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SAS 4 G

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 2 881 094 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 123 247 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28/04/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-01 du 20 avril 2018.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations techniques : 4 à 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 4 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entrée, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Valorisation des travaux en-cours :

Les chantiers sont valorisés selon la méthode de l'avancement.

La marge est appréhendée individuellement sur chaque chantier en fonction du degré d'avancement à la date de clôture.

Le degré d'avancement est évalué en fonction de la valorisation des coûts engagés à la date de clôture par rapport au coût prévisionnel du chantier.

Créances

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,5 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2014-2016

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	34 497			34 497
Immobilisations corporelles	259 989	101 379	2 420	358 948
Immobilisations financières	7 520			7 520
Total	302 006	101 379	2 420	400 964
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	33 434	1 062		34 497
Immobilisations corporelles	124 308	48 560		172 868
Immobilisations financières				
Total	157 742	49 623		207 364
ACTIF NET				193 600

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 455 031 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	7 520		7 520
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	224 819	224 819	
Autres	214 498	214 498	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	8 195	8 195	
Total	455 031	447 511	7 520
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURE A ETABLIR	5 971
PRODUITS A RECEVOIR	5 173
Total	11 144

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 000,00 euros décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 354 717 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 281	1 281		
- à plus de 1 an à l'origine	544 821	372 616	172 204	
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 152 175	1 152 175		
Dettes fiscales et sociales	192 389	192 389		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	10 600	10 600		
Produits constatés d'avance	453 452	453 452		
Total	2 354 717	2 182 513	172 204	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	300 000			
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	35 843			

Notes sur le bilan

Charges à payer

Détail des charges à payer	Montant
FOURN. FACTURES NON PARVENUES	41 291
BANQUE - INTERETS COURUS A PAYER	1 281
CONGÉS PAYÉS DUS	9 075
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	3 758
ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	1 567
CLIENTS - AVOIR A ETABLIR	10 600
Total	67 573

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	8 195		
Total	8 195		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	453 452		
Total	453 452		

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La COVID-19, les nouvelles obligations attenantes et les mesures de confinement (printemps et automne 2020) imposées par le gouvernement, ont impacté l'entité tant dans son exploitation habituelle qu'au niveau financier.

Un Prêt Garanti par l'Etat a été souscrit à hauteur de 300 000€.

A la date d'arrêté des comptes de l'entité, la direction de celle-ci n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

 Autres informations**Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :
8 550 euros

4G
Société par Actions Simplifiée au capital de 100.000 €
Route de la Touffière – Saint Martin de Bellevue
74370 FILLIERE

505 174 755 RCS ANNECY

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 24 JUIN 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 123.246,97 Euros, de la manière suivante :

- Une somme de100.000 Euros
aux associés à titre de dividendes ;
soit 10 € par action ;

-Le solde, soit une somme de23.246,97 Euros
En totalité au compte « Autres réserves »

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 426.376,37 Euros.

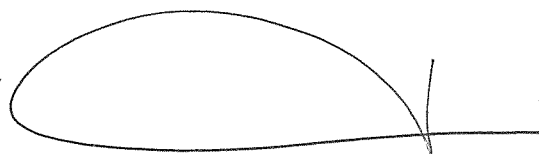
L'Assemblée Générale rappelle les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices :

EXERCICE	DIVIDENDE NET	REVENUS ELIGIBLES A L'ABATTEMENT	REVENUS NON ELIGIBLES A L'ABATTEMENT
31 décembre 2017	Néant	-	-
31 décembre 2018	92.302 €	92.302 €	-
31 décembre 2019	234.900 €	234.900 €	-

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 24 juin 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

COPIE CERTIFIEE CONFORME
LE PRESIDENT





Société de commissaires aux
Comptes



commissaire
aux comptes

4 G

SAS au capital de 100 000 €

Route de la Touffière
Saint Martin Bellevue 74370 FILLIERE

RCS ANNECY 505 174 755

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020



commissaire
aux comptes

4G
SAS au capital de
100 000 €
Route de la
Touffière
Saint Martin
Bellevue 74370
FILLIERE

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Aux associés

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « **4G** » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par la Présidente sur la base des éléments disponibles à la date d'arrêté dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



4G

SAS au capital de
100 000 €
Route de la
Touffière
Saint Martin
Bellevue 74370
FILLIERE

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues notamment pour ce qui concerne les méthodes et les calculs relatifs à la valorisation des travaux en cours et produits constatés d'avance

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.



commissaire
aux comptes

4G

SAS au capital de
100 000 €
Route de la
Touffière
Saint Martin
Bellevue 74370
FILLIERE

**V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES
CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES
AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

**VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Annecy le Vieux, le 14 Juin 2021
Pour DM Audit
Dominique MESNAGE
Commissaire aux Comptes



4G
SAS au capital de
100 000 €
Route de la
Touffière
Saint Martin
Bellevue 74370
FILLIERE

ANNEXE : DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	34 497	34 497		1 062
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	12 448	11 427	1 022	1 857
Autres immobilisations corporelles	339 765	161 441	178 324	131 404
Immobilisations corporelles en cours	6 735		6 735	2 420
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	7 520		7 520	7 520
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	400 964	207 364	193 600	144 264
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	458 987		458 987	398 594
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	190 918		190 918	187 800
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	224 819	31 810	193 009	1 058 997
Autres créances	214 498		214 498	88 649
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	100 702		100 702	50 631
Disponibilités	1 521 185		1 521 185	945 954
Charges constatées d'avance (3)	8 195		8 195	9 196
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 719 304	31 810	2 687 494	2 739 821
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 120 268	239 174	2 881 094	2 884 085
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



Bilan passif

	au 31/12/2020	au 31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	13 330	13 330
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 000	6 667
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	279 799	279 764
Autres réserves		
Report à nouveau	123 247	238 269
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	526 376	638 029
Total		
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	546 102	282 026
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (3)		
Emprunts et dettes diverses (4)		
Avances et commandes reçues sur commandes en cours	1 152 175	1 296 303
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	192 389	383 992
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 600	
Autres dettes	453 452	283 735
Produits constatés d'avance (1)	2 354 717	2 246 056
Total		
Ecart de conversion passif	2 881 094	2 884 085
TOTAL GENERAL		
	172 204	207 665
(1) Dont à plus d'un an (a)	2 182 513	2 038 390
(2) Dont à moins d'un an (a)	1 281	1 363
(3) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(4) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)	7 001 605	6 727 450
Production vendue (services)	646 118	648 556
Chiffre d'affaires net	7 647 723	7 376 006
Dont à l'exportation		
Production stockée	60 393	4 380
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	20 078	25 469
Autres produits	163	14
Total I	7 728 356	7 405 868
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	527	8 285
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	6 972 217	6 504 934
Impôts, taxes et versements assimilés	19 249	15 076
Salaires et traitements	377 571	368 946
Charges sociales	131 624	138 805
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	49 623	54 666
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	9 554	1 600
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	6 321	6 705
Total II	7 566 684	7 099 017
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	161 672	306 851
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 508	126
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	1 508	126
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	2 997	2 890
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	2 997	2 890
RESULTAT FINANCIER (V-IV)	-1 489	-2 764
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	160 183	304 088



Compte de résultat (suite)

	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	17 437	20 504
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total VII	17 437	20 504
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	13 673	2 635
Sur opérations en capital		8 835
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VIII	13 673	11 470
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	3 764	9 034
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	40 700	74 853
Total des produits (I+III+V+VII)	7 747 301	7 426 499
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 624 054	7 188 230
BENEFICE OU PERTE	123 247	238 269
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SAS 4 G

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 2 881 094 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 123 247 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28/04/2021 par les dirigeants de l'entreprise.



Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-01 du 20 avril 2018.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations techniques : 4 à 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 4 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans



La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entrée, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Valorisation des travaux en-cours :

Les chantiers sont valorisés selon la méthode de l'avancement.

La marge est appréhendée individuellement sur chaque chantier en fonction du degré d'avancement à la date de clôture.

Le degré d'avancement est évalué en fonction de la valorisation des coûts engagés à la date de clôture par rapport au coût prévisionnel du chantier.

Créances

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,5 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2014-2016



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	34 497			34 497
Immobilisations corporelles	259 989	101 379	2 420	358 948
Immobilisations financières	7 520			7 520
Total	302 006	101 379	2 420	400 964
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	33 434	1 062		34 497
Immobilisations corporelles	124 308	48 560		172 868
Immobilisations financières				
Total	157 742	49 623		207 364
ACTIF NET				193 600



 Notes sur le bilan**Actif circulant****Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 455 031 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	7 520		7 520
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	224 819	224 819	
Autres	214 498	214 498	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	8 195	8 195	
Total	455 031	447 511	7 520
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURE A ETABLIR	5 971
PRODUITS A RECEVOIR	5 173
Total	11 144

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 000,00 euros décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 354 717 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

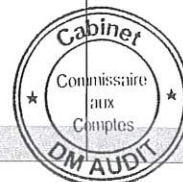
	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 281	1 281		
- à plus de 1 an à l'origine	544 821	372 616	172 204	
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 152 175	1 152 175		
Dettes fiscales et sociales	192 389	192 389		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	10 600	10 600		
Produits constatés d'avance	453 452	453 452		
Total	2 354 717	2 182 513	172 204	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	300 000			
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	35 843			



Notes sur le bilan

Charges à payer

Détail des charges à payer	Montant
FOURN. FACTURES NON PARVENUES	41 291
BANQUE - INTERETS COURUS A PAYER	1 281
CONGÉS PAYÉS DUS	9 075
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	3 758
ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	1 567
CLIENTS - AVOIR A ETABLIR	10 600
Total	67 573



Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	8 195		
Total	8 195		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	453 452		
Total	453 452		

 Faits caractéristiques**Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable**

La COVID-19, les nouvelles obligations attenantes et les mesures de confinement (printemps et automne 2020) imposées par le gouvernement, ont impacté l'entité tant dans son exploitation habituelle qu'au niveau financier.

Un Prêt Garanti par l'Etat a été souscrit à hauteur de 300 000€.

A la date d'arrêté des comptes de l'entité, la direction de celle-ci n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.



 Autres informations**Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :
8 550 euros



